

Au pèlerinage des paroissiens de St-Philémon, on remarqua une pauvre femme bien infirme, qui se traînait avec bien de la peine à l'aide de deux béquilles. C'était madame Joseph Chabot, de St-Lazare. L'automne dernier, elle s'était cassé une jambe et brisé le genou en tombant du haut d'un voyage de paille. Elle passa tout l'hiver dans le lit au milieu des plus atroces souffrances. Il se forma plusieurs plaies qui distillèrent presque continuellement. Enfin, le médecin se vit obligé de couper un os qui sortait d'une de ces plaies.

Depuis huit jours, elle faisait une neuvaine en l'honneur de sainte Anne à notre chapelle. Le mercredi suivant, elle vint à la messe qui se disait au Sanctuaire de sainte Anne ; et, au grand étonnement de tous les assistants, elle se mit à genoux pour communier : c'était la première fois qu'elle le faisait depuis son accident.

Après la messe, sa fille, M^{lle} J. F., vint avertir M. le curé que sa mère ne ressentait plus aucun mal, et qu'elle était guérie. M. le curé sortit de la chapelle et vit la mère qui s'en allait chez son gendre, sans béquilles et sans aide de personne. Elle avait laissé à la chapelle ses deux béquilles, en *ex-voto*, et comme preuve de sa guérison parfaite obtenue par l'intercession de si glorieuse Thaumaturge.

M. le curé la revit chez elle : elle était très bien, joyeuse et pleine de reconnaissance pour sainte Anne. Elle a fait cadeau à la chapelle de la jolie somme de \$20.00 pour la décoration de l'autel.

Le 26 juillet, la fête de sainte Anne fut célébrée au milieu d'un plus grand nombre de pèlerins que les années passées.

Cette année, malgré le mauvais temps, il y avait, le jour de la fête, au delà de 1,700 pèlerins, outre les paroissiens de Saint-Damien, venus de 18 paroisses différentes. Il y eut 854 communions. Le révérend